

MINUTES OF THE MEETING

DATE: 18/03/2021

HOURS: 15h30-18h00

AGENDA ITEM	DISCUSSION	DECISION/TO DO
1. Approval agenda and report	Le secrétariat du RMG appelle les membres à toujours mettre en cc l'adresse mail du service 'Public Health Emergencies' dans l'échange de courriels.	
1.1. Report Previous meeting (<i>approval</i>)		<ul style="list-style-type: none"> • Rapport goedgekeurd • Rapport validé
1.2. Agenda (<i>approval</i>)		<ul style="list-style-type: none"> • Agenda goedgekeurd • Agenda validé
1.3. RMG Dashboard (<i>information</i>)		
2. Situation overview (information)		
2.1 Epidemiological overview (Information – Sciensano)	<p>Le RMG valide l'aperçu épidémiologique et les décisions y afférentes disponibles sur : COVID-19 - Situation épidémiologique Coronavirus Covid-19 (sciensano.be)</p> <p>L'ONE rapporte qu'en raison d'une forte augmentation du nombre de cas (dans les écoles), les autorités chargées du <i>tracing</i> sont surchargées et ne peuvent plus suivre. Dès lors, de plus en plus d'erreurs sont commises et davantage de contacts sont manqués. Si le nombre de cas (et de clusters) dans les écoles venait à augmenter encore plus, le <i>tracing</i> ne serait plus réalisable en pratique, comme ce fut déjà le cas au plus fort de la deuxième vague. Il faut à tout prix prendre des mesures dans la société en général afin d'épargner les écoles. Le cabinet Linard souligne également l'importance du bien-être psychique des innombrables jeunes.</p> <p>Bien que les données épidémiologiques indiquent provisoirement un dépassement des seuils dans certaines provinces, le RMG valide le fait que la situation est telle que l'ensemble du territoire belge sera bientôt en plan B.</p>	<p>De RMG valideert het epidemiologische overzicht van de RAG en uit de noodzaak om over te schakelen naar plan B. Dit betekent dat, in het kader van de verontrustende epidemiologische situatie, bijkomende maatregelen genomen dienen te worden.</p> <p>De RMG wijst erop dat bij het opstellen van deze verstrengingen, maximale inspanningen nodig zijn om de scholen open te houden. Daarnaast dient mentale gezondheid een aandachtspunt te blijven. De RMG pleit bovendien voor de bescherming van risicogroepen met bijzondere aandacht voor personen ouder dan 60 jaar en beveelt zodus aan om contact tussen kinderen en grootouders tot een strikt minimum te beperken, ook tijdens de Paasvakantie. Ten slotte pleit het voor verbindende sensibilisatie</p>

AGENDA ITEM	DISCUSSION	DECISION/TO DO
	<p>Il serait déraisonnable d'attendre une évolution ultérieure des chiffres avant de prendre des mesures.</p> <p>Les mesures supplémentaires doivent tenir compte de cette situation épidémiologique négative, et se concentrer sur les objectifs suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Garder les écoles ouvertes le plus longtemps que possible ; - Préserver la santé mentale des citoyens ; - Éviter les contacts intergénérationnels (cf. maintenir les possibilités d'accueil) ; - Établir une connexion avec les citoyens par le biais des canaux de communication. <p>Les membres du RMG soulignent également que les mesures actuelles ont été moins bien respectées en raison du temps printanier précoce (cf. augmentation des contacts plus étroits).</p> <p>Bien que les chiffres actuels correspondent jusqu'à présent aux prédictions, comme l'a montré Niel Hens, ces chiffres reflètent une situation sans assouplissement (alors que certains assouplissements ont déjà été mis en œuvre) et avec un virus de même gravité (alors qu'il est prouvé que le variant britannique donne un tableau clinique plus grave). Des mesures supplémentaires doivent empêcher une augmentation exponentielle.</p> <p>Enfin, les membres du RMG constatent que de nombreuses personnes de plus de 60 ans sont (encore) hospitalisées. Compte tenu des vacances de Pâques, période pendant laquelle les enfants sont susceptibles d'être gardés par leurs grands-parents, le RMG répète en conséquence qu'il faut limiter autant que possible les contacts intergénérationnels ; des mesures concernant les activités extrascolaires pendant les vacances de Pâques doivent dès lors être proposées en ce sens.</p>	<p>omtrent bijkomende maatregelen om de bevolking aan te moedigen en te ondersteunen in het opvolgen hiervan.</p> <hr/> <p>Le RMG valide l'aperçu épidémiologique du RAG et exprime la nécessité d'être proactif en passant à la plan B. Cela signifie que, dans le contexte de la situation épidémiologique alarmante, des mesures supplémentaires doivent être prises.</p> <p>Le RMG souligne que l'élaboration de ces directives nécessite un effort maximal pour maintenir les écoles ouvertes. En outre, la santé mentale doit rester un point d'attention. Le RMG plaide également pour la protection des groupes à risque, en accordant une attention particulière aux personnes âgées de plus de 60 ans, et recommande ainsi de limiter au strict minimum les contacts entre les enfants et les grands-parents, y compris pendant les vacances de Pâques. Enfin, il appelle à une sensibilisation pédagogique sur les mesures complémentaires pour encourager et soutenir la population dans le respect de celles-ci.</p>
<p>3. Prevention</p>		

AGENDA ITEM	DISCUSSION	DECISION/TO DO
<p>3.1. Research on Quarantine and Isolation (<i>Presentation - HoGent</i>)</p>	<p>Le groupe de recherche concerné de l'HOGent a présenté les avancées de son étude sur le respect de la quarantaine et de l'isolement.</p> <p>Deux constats ont déjà été partagés avec les membres du RMG ; d'une part, les personnes sous contrat intérimaire risquent d'être rapidement à court de salaire car leur contrat n'est pas prolongé après la quarantaine ou l'isolement. D'autre part, il se peut que les familles nombreuses souffrent davantage de la quarantaine ou de l'isolement, car cette période pourrait être prolongée s'il y a un nouveau cas intrafamilial.</p> <p>L'Agence flamande Zorg en Gezondheid (AZG) demande à examiner la composition familiale, notamment sur le plan économique, des familles participant à l'étude.</p> <p>Les chercheurs précisent à nouveau qu'il s'agit d'une évaluation rapide « <i>rapid assessment</i> ». Autrement dit, un certain degré de généralisation est sacrifié au profit de la rapidité avec laquelle on souhaite recevoir des résultats. En fait, l'étude a été lancée à court terme, en se focalisant sur une région donnée et en essayant d'atteindre sur place un large éventail de profils différents. Pour l'instant, le groupe est en train de recruter des répondants, après quoi les premiers résultats suivront.</p> <p>Les chercheurs concernés ont l'intention de prévoir une mise à jour toutes les deux à trois semaines.</p>	
<p>3.2. Transportation of frail persons to be vaccinated at a center (<i>Decision – RMG</i>)</p>	<p>Le RMG a validé l'avis du RAG concernant le transport des personnes vulnérables vers les centres de vaccination, mais propose d'imposer quelques conditions minimales si, en raison de circonstances exceptionnelles, il n'est pas possible de remplir toutes les conditions décrites dans l'avis du RAG. Le RMG cherche ainsi un équilibre entre la pratique et le risque épidémiologique.</p> <p>L'Agence flamande Zorg en Gezondheid donne son avis sur la description de telles exceptions dans les avis du RAG. L'AZG craint que cela n'aboutisse</p>	<p>De RMG valideert de RMG nota over het transport van fragiele personen van en naar de vaccinatie centra mits het in acht nemen van de aanpassingen die tijdens de vergadering aangebracht zijn. Deze nota dient als aanvullend aan het RAG advies hieromtrent beschouwd te worden.</p>

AGENDA ITEM	DISCUSSION	DECISION/TO DO
	<p>à une minimisation des avis, alors que nous devons justement essayer de les établir de la façon la plus cohérente que possible et de les suivre du mieux possible.</p> <p>Dès lors, le RMG souligne que les volontaires (et autres acteurs) s'efforceront toujours de respecter du mieux possible les avis du RAG, afin de limiter le risque épidémiologique. Si, en raison de circonstances exceptionnelles, ce n'est pas possible, le RMG prévoit les conditions suivantes qu'il faut au minimum respecter dans le cadre du transport d'une personne vulnérable vers un centre de vaccination :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le port du masque est obligatoire pour le conducteur et le passager ; - Dans la mesure du possible, le passager doit s'asseoir à l'arrière du véhicule (exception faite pour les voitures à deux portes et en cas de problèmes de mobilité). - Les fenêtres sont (au moins) à moitié ouvertes pour assurer une bonne ventilation dans l'habitacle. - Le conducteur désinfecte les surfaces de contact (tableau de bord, intérieur de la portière, poignée, etc.) à chaque changement de passager. 	<p>Le RMG valide la note RMG sur le transport des personnes fragiles vers/depuis les centres de vaccination à condition de prendre note des modifications apportées en réunion. Cette note doit être considérée comme un complément à l'avis du RAG.</p>
<p>3.3. The wearing of facemasks by children (<i>Feedback – Flandres/Commissariat</i>)</p>	<p>En Flandre, l'aide à la jeunesse dans les écoles et les CLB's sont du ressort de l'éducation et non de la santé. Le ministre de l'enseignement dispose également de son propre comité d'experts. C'est sur base des recommandations de ces derniers que le Cabinet Beke a décidé que les 5ème et 6ème primaires devraient également porter des masques. Ils ont en effet remarqué que par rapport aux premières années de l'enseignement secondaire, les contaminations dans ce groupe d'âge étaient relativement nombreuses. Au vu de cette circulation élevée, ils ont trouvé justifié d'introduire le port du masque obligatoire pour ces élèves (cfr. : plan B, chiffres en hausse).</p> <p>Le RMG regrette ce manque de cohérence avec les recommandations du RAG et décisions RMG. Cet avis d'experts allant à l'encontre des mesures destinées au fédéral pose problème et risque de laisser la porte ouvertes à</p>	

AGENDA ITEM	DISCUSSION	DECISION/TO DO
	<p>des initiatives dans tous les sens. En outre, de telles variations au niveau des mesures pour les enfants seront difficilement explicable vis-à-vis de la population et complique le travail des personnes sur le terrain. Le RMG plaide pour que les experts restent cohérents dans les recommandations préconisées d'un forum à l'autre afin d'assurer une certaine harmonisation globale.</p>	
<p>3.4. Immediate use of quick Ag tests</p>	<p>Le Commissariat a partagé un document concernant le déploiement rapide des tests antigéniques rapides en attendant la validation et l'opérationnalisation de la stratégie de test 2.0. Les Cabinets sont déjà au courant, l'intention ici était d'informer les personnes qui gèrent les inspecteurs d'hygiène.</p> <p>Le déploiement aurait lieu en priorité dans les provinces ou secteurs de la Belgique où le virus circule fortement (Namur, Bxl, Hainaut, Flandre orientale...)</p> <p>Il y aurait deux niveaux, le secteur public et le secteur privé. Pour le premier, l'accent sera mis sur la police fédérale/locale. Pour le second, on souhaite se concentrer sur les secteurs/entreprises où l'analyse du RAG et l'analyse des inspections de la santé communautaire sur les clusters indiquent un risque accru. Il est nécessaire de définir quels groupes seraient envisagés et le nombre de gens dans chacun. Pour les entreprises critiques, le médecin du travail fera office de coordination et effectuera un rapportage une fois semaine vers Sciensano pour communiquer les résultats du test (N.B : les cas positifs seront automatiquement renseignés dans le système de contact tracing et devront se soumettre à un test PCR).</p> <p>Le Commissariat demande également de recevoir des inspecteurs d'hygiènes régionaux, en concertation avec les gouverneurs, une liste hiérarchisée des entreprises à risque dans les provinces les plus touchées (Namur, Hainaut, Bruxelles, Flandre Orientale) qui sont prêtes à participer au dépistage avec des tests Ag qui leurs seront fournis à partir du stock fédéral.</p>	<p>Aan de gefedereerde entiteiten wordt gevraagd om hun input aangaande de nota van het Commissariaat over screening/repetitieve sneltesten te delen met het phe secretariaat voor maandag 22/03. Dit punt zal ter info op de RMG agenda van 22/03/2021 geplaatst worden.</p> <hr/> <p>Il est demandé aux entités fédérées de transmettre pour ce lundi 22/03 leur input au secrétariat phe concernant la note du Commissariat sur le screening répétitif dans le secteur privé. Le point sera remis à l'agenda du RMG du 22/03/2021 pour information.</p>

AGENDA ITEM	DISCUSSION	DECISION/TO DO
	<p>Le niveau fédéral peut fournir les approvisionnements à partir de la semaine prochaine.</p> <p>Il est demandé aux entités fédérées de bien vouloir consulter le document en question et de transmettre pour ce lundi 22/03 leur input à ce sujet au secrétariat RMG.</p>	
<p>4. Surveillance and detection</p>		
<p>4.1. RAG advice on testing in prisons (Decision – Sciensano)</p>	<p>Sciensano a présenté l'avis RAG sur le testing dans les prisons, celui-ci peut être consulté via le lien suivant : COVID-19 - Informations scientifiques Coronavirus Covid-19 (sciensano.be)</p> <p>Il est notamment recommandé de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Maintenir la procédure actuelle selon laquelle tous les détenus entrants sont testés à la fin de leur période de quarantaine de 7 jours. • <u>Dans le contexte actuel de mesures de protection strictes</u>, appliquer les procédures de test supplémentaires suivantes : <ul style="list-style-type: none"> ○ Pour les contacts à haut risque au sein de la prison, appliquez les mêmes procédures que pour les contacts à haut risque dans la communauté : un premier test dès que possible après l'identification, et un second test après 7 jours. ○ En cas de test plus étendu dans le cas d'un cluster, tester également les contacts à faible risque (contacts suspects et tous les détenus et le personnel de la même section du cas index) deux fois, une fois immédiatement après leur identification et une seconde fois après 7 jours. Si le premier test est négatif, la quarantaine n'est pas nécessaire. <p>La Région Wallonne fait part du fait qu'ils ont eu plusieurs retours de la part de médecins de cas de réinfection (3 cette semaine). Il n'y avait pas</p>	<p>De RMG valideert het RAG advies over testen in gevangenis.</p> <hr/> <p>Le RMG valide l'avis RAG sur le testing dans les prisons.</p>

AGENDA ITEM	DISCUSSION	DECISION/TO DO
	<p>d'information sur le type, le cas échéant, ils partageront ces informations avec Sciensano.</p> <p>Le RMG valide l'avis RAG sur le testing dans les prisons</p>	
4.2. Revised indications for sequencing (<i>Decision – Sciensano</i>)	<p>Sciensano a présenté l'update du RAG concernant les indications de séquençage. Celui-ci peut être consulté via le lien ci-dessous : COVID-19 - Informations scientifiques Coronavirus Covid-19 (sciensano.be)</p> <p>La stratégie comprend (1) une surveillance génomique de base et (2) une surveillance active de populations spécifiques, qui consiste en (a) un séquençage d'échantillons prioritaires supplémentaires ; (b) une sélection d'échantillons dans les clusters inhabituels ; et (c) des échantillons de voyageurs revenant d'une zone rouge.</p> <p>Le RMG valide l'update du RAG concernant les indications de séquençage.</p>	<p>De RMG valideert de update van de RAG aangaande indicaties voor genoom sequencing.</p> <hr/> <p>Le RMG valide l'update du RAG concernant les indications de séquençage.</p>
5. Health care		
6. Stocks and shortages		
7. Communication		
8. International		
9. Date next meeting / agenda (<i>approval</i>)		<p>De volgende RMG-vergadering zal doorgaan op maandag 22 maart van 15u30 tot 18u.</p> <hr/> <p>La prochaine réunion RMG aura lieu le lundi 22 mars de 15h30 à 18h.</p>

AGENDA ITEM	DISCUSSION	DECISION/TO DO
10. AOB		
10.1. Houserules RAG (<i>Information - Sciensano</i>)	Sciensano a partagé les « houserules » du RAG pour information. Un point concernant le RMG, l'avis RAG sera systématiquement soumis au RMG pour accord/désaccord. Les membres peuvent demander des précisions/éclaircissements, mais ne peuvent pas changer le contenu. S'ils ne sont pas d'accord avec certains points, cela sera mentionné dans la recommandation.	
10.2. EMA advice on Astra Zeneca (<i>Information</i>)	L'AFMPS indique que l'EMA s'est réuni au sujet des effets secondaires éventuellement liés au vaccin AZ et les thromboses qu'il engendrerait. L'agence reste sur son avis que les bénéfices liés à la poursuite de la vaccination dépassent les risques.	
10.3. Communication response linked to Astra Zeneca suspension in some European countries (<i>Information</i>)	Un document « Communication response linked to Astra Zeneca suspension in some European countries » a été partagé avec les membres pour info.	

Participation list

Last Name	First Name	Organization	Email
Alen	Victor (RMG Support)	FOD Volksgezondheid	victor.alen@health.fgov.be
Borms	Maurien	FOD Volksgezondheid	maurien.borms@health.fgov.be
Callens	Michiel	Vlaanderen	Michael.callens@vlaanderen.be
Cormann	Karin	Deutschsprachige Gemeinschaft	karin.cormann@dgov.be
Denonne	Charles	FAGG / AFMPS	charles.denonne@fagg-afmps.be
Detaille	Emilie	cabinet Christie Morreale	emilie.detaille@gov.wallonie.be
Gijs	Geert	FOD Volksgezondheid	Geert.Gijs@health.fgov.be
Haulotte	Delphine	Cabinet Glatigny	Delphine.HAULOTTE@gov.cfwb.be
Henry	Anne-Claire	Fédération Wallonie Bruxelles	anne-claire.henry@one.be
Hitabatuma	Vincent	FWB	Vincent.HITABATUMA@gov.cfwb.be
Isabelle	Iliano	HOGent	isabelle.iliano@hogent.be
Kalimira	Nyota (RMG Support)	FOD Volksgezondheid	nyota.kalimira@health.fgov.be
Lardennois	Miguel	Région Bruxelles-Capitale	mlardennois@gov.brussels
Lernout	Tinne	Sciensano	Tinne.Lernout@sciensano.be
Loes	Hubrecht	HoGent	loes.hubrecht@hogent.be
Lokietek	Sophie	Région wallone	Sophie.lokietek@aviq.be
Nicky	Dirkx	HOGent	nicky.dirkx@hogent.be
van de Konijnenburg	Cecile	FOD Volksgezondheid	cecile.vandekonijnenburg@health.fgov.be
Van Gucht	Steven	Sciensano	steven.vangucht@sciensano.be
Wildemeersch	Dirk	Vlaamse Overheid	dirk.wildemeersch@zorg-en-gezondheid.be